

**Compte-rendu du conseil municipal ordinaire du :** vendredi 13 mars 2026 à 17h30

**Convocation et ordre du jour du :** 07 mars 2026

**Présents :** M. Aurélien Dommaget, Mme Carole Parrein, Mme Véronique Clabaux, M. Maxime Sgard, M. Dominique Loridan, M. David Dubois, Mme Marie Fasquel, M. Joël Dessein, conseillers municipaux.

**Absents non excusés :** néant

**Absents excusés :** M. Philippe Piquet.

**Procuration :** néant

**Assistance :** Mme Flore Gilliot secrétaire de mairie.

## Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Approbation et ratification du compte-rendu du 16 janvier 2026,
3. Attribution des lots concernant la tranche 1 de l'église,
4. Délibération pour la clôture des comptes 2025,
5. Délibération pour des demandes de subventions (point ajouté à l'ordre du jour),
6. Questions diverses,

### Désignation du secrétaire de séance :

M. Dubois est désigné secrétaire de séance.

### Approbation et ratification du compte-rendu du 16 janvier 2026

Le compte-rendu de la réunion du 16 janvier 2026 est approuvé et signé par les présents.

En préalable au point 3 de l'ordre du jour M. Masurel, architecte, présente au conseil municipal les résultats de la consultation pour la tranche 1 de la restauration de l'église ainsi que l'analyse que son cabinet en a faite. Il propose pour chaque lot de retenir l'entreprise la mieux-disante selon une cotation technique et une cotation financière. Le lot électricité est resté infructueux.

Concernant l'aspect financier la somme des offres qu'il propose de retenir s'élève à un montant inférieur de 195 – 11 k€ (montant de l'eau et l'électricité) = 184 k€ inférieur à l'estimation préalable d'origine qui était de 833,1 k€.

Les entreprises sélectionnées par le cabinet Masurel sont :

- Pour le lot maçonnerie : Entreprise Chevalier Nord
- Pour le lot charpente : Entreprise Battais Charpente
- Pour le lot couverture : Entreprise Bernard Battais
- Pour le lot vitraux : Entreprise Salomon Vitrail d'Art
- Pour le lot campanaire : Entreprise Paschal Art Campanaire

M. Masurel indique qu'il reviendra à la Commune d'envoyer les lettres d'annonce des résultats de la consultation aux différentes entreprises qui ont répondu à l'appel d'offre.

Après sa présentation M. Masurel quitte la séance.

## Délibération pour l'attribution de la tranche 1 de l'église

M. Dommanget, maire, fait remarquer que les offres reçues laissent espérer une dépense restant à charge de la commune inférieure à celle qui avait été budgétée. La subvention de la Fondation du Patrimoine viendra en déduction du reste à charge communal.

M. Dommanget propose de retenir les entreprises les mieux-disantes comme l'a proposé le cabinet d'architecte Masurel.

Après délibération du conseil il est procédé à un vote à main levée.

Pour l'attribution selon la proposition du cabinet Masurel	8
Contre l'attribution selon la proposition du cabinet Masurel	0
Absentions	0

La proposition d'attribution du cabinet Masurel est approuvée

## Délibération pour la clôture des comptes 2025

M. Dommanget, maire, présente l'état du compte administratif, du compte de gestion et l'affectation des résultats, avec l'assistance de M. Gilliot, secrétaire de mairie.

Le résultat global du compte est de 542 040,17 €.

M. Dommanget propose d'approuver les comptes 2025

Après délibération du conseil il est procédé à un vote à main levée.

Pour l'approbation des comptes 2025	8
Cotre l'approbation des comptes 2025	0
Absentions	0

Les comptes 2025 sont approuvés.

M.Dommanget demande au conseil de pouvoir ajouter le point 5 suivant ; demande de subventions à l'ordre du jour. Le conseil exprime son accord.

## Délibération pour des demandes de subvention

Dommanget, maire, a reçu trois demandes de subventions.

### Club des Aînés de Clerques :

M. Dommanget propose de reconduire la subvention de 2025 soit 200 €.

Après délibération du conseil il est procédé à un vote à main levée.

Pour la subvention de 200€ au Club de Aînés	8
Contre la subvention de 200€ au Club de Aînés	0
Absentions	0

La subvention est accordée au Club des Aînés.

**Collège Notre Dame de Grâce à Ardres** : 4 enfants de Clerques sont scolarisés dans cet établissement privé. M. Dommanget propose de refuser cette demande.

Après délibération du conseil il est procédé à un vote à main levée.

Pour une subvention au Collège	1
Contre une subvention au Collège	6
Absentions	1

La subvention est refusée.

**Rallye des coteaux de l'Aa** : Il s'agit d'un rallye automobile avec épreuves chronométrées. M. Dommanget propose de refuser cette demande d'un montant de 100€.

Après délibération du conseil il est procédé à un vote à main levée.

Pour une subvention au Rallye	1
Contre une subvention au Rallye	4
Absentions	3

La subvention est refusée.

## Questions diverses

M. Dessein propose d'installer dans le clocher de l'église un nichoir à chouettes et une caméra pédagogique. L'avis du conseil est favorable.

M. Dessein demande à M. Dommanget s'il a reçu la demande officielle de résiliation du bail de M. Joly. M. Dommanget répond qu'il n'a pas réussi à joindre l'intéressé et qu'il lui enverra une lettre de mise en demeure.

M. Dessein fait remarquer que la parcelle en question est déjà occupée par le futur locataire et que ce dernier a déjà installé des locaux démontables sur la parcelle et des panneaux « propriété privée ». M. Dommanget répond que M. Paris, nouvel occupant de cette parcelle, va faire une demande de permis d'installation et que la parcelle lui sera louée libre de toute construction.

M. Dessein demande de vérifier la situation administrative de la parcelle référencée 508 au cadastre afin de savoir s'il s'agit d'un chemin communal ou d'une propriété privée. Il s'avère après vérification qu'il s'agit d'une propriété privée.

M. Dessein signale que la table de pique-nique en bois installée impasse de la Presle s'enfonce dans le sol détrempe et suggère de la poser sur des dalles de béton.

L'ordre du jour étant épuisé la séance fut levée à 19h54.

Fait à Clerques le 16 mars 2026.

David Dubois  
Secrétaire de séance

Aurélien Dommanget  
Maire de la Commune de Clerques



